

Fiches d'identification des écrevisses

Aujourd'hui la situation des écrevisses endémiques est très inquiétante. Les écrevisses allochtones, plus agressives et résistantes aux maladies tendent à coloniser l'ensemble des hydrosystèmes, élimant ainsi de leur biotope les espèces européennes.

Ces fiches détachables vous serviront pour identifier et préserver les écrevisses. N'oubliez pas : toujours reconnaître ou faire identifier les écrevisses, vérifier leur absence lors d'opération de repeuplement notamment, ne pas les introduire vivantes dans les milieux naturels... voici des principes essentiels pour sauvegarder notre patrimoine naturel.

Espèces autochtones



Écrevisse à pieds blancs

(*Austropotamobius pallipes*)

Origine et répartition : Cette espèce d'Europe occidentale est à l'origine la plus répandue en France puisque son aire de répartition couvre la quasi-totalité du territoire national. Décimée par la peste de l'écrevisse, elle est aujourd'hui fortement concurrencée par l'écrevisse du Pacifique. Ses populations sont isolées sur les têtes de bassin où des cas de peste et de mortalités massives sont encore observées.

Habitat : Ruisseaux de la zone à truite aux eaux de bonne qualité, fraîches et bien oxygénées.

Reproduction : Les femelles sont mûres à partir de leur 3^e ou 4^e année. La reproduction débute en octobre et les larves sont libérées en juin-juillet. Chaque femelle porte environ 80 à 120 œufs pendant une période de 6 à 7 mois.

Statut : « Espèce protégée » (Arrêté du 21 juillet 1983) - Vulnérable (UICN) « Espèce représentée » (Arrêté du 17 décembre 1985).



Espèces autochtones



Écrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*)

Origine et répartition : Cette espèce d'Europe centrale est représentée dans le nord-est de la France à la limite occidentale de son aire de répartition. Décimée par la peste de l'écrevisse dans toute l'Europe, l'espèce subsiste grâce aux efforts de repeuplement, essentiellement dans les plans d'eau où, pour certains, elle fait l'objet d'essais d'élevages extensifs.

Habitat : Cette espèce affectionne les eaux de bonne qualité des rivières calmes et des plans d'eau.

Reproduction : La maturité est généralement atteinte à l'âge de 2 à 4 ans. La reproduction a lieu en automne (octobre-novembre) et la femelle porte 100 à 150 œufs dont l'incubation va durer 6 à 7 mois avant l'éclosion des larves (juin-juillet).

Statut : « Espèce protégée » (Arrêté du 21 juillet 1983) - Vulnérable (IUCN) - « Espèce représentée » (Arrêté du 17 décembre 1985).

24

Écrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*)

Origine et répartition : L'écrevisse des torrents atteint, en France, la limite occidentale de son aire de répartition centrée sur l'Europe centrale. Le bassin de la Moselle constituerait la limite ouest de distribution de cette espèce qui est uniquement observée dans les départements de la Moselle et du Bas-Rhin. Elle est considérée comme très rare.

Habitat : Des ruisseaux dans les zones à truite, aux eaux de bonne qualité, fraîches et bien oxygénées.

Reproduction : Chez cette écrevisse de petite taille (rarement supérieure à 10 cm) la reproduction débute en octobre-novembre. La maturité est atteinte à 5 cm chez la femelle. Elle porte les œufs (60 à 120) pendant 6 à 7 mois. Les larves éclosent en mai-juin.

Statut : « Espèce protégée » (Arrêté du 21 juillet 1983, modifié par arrêté du 18 janvier 2000) Vulnérable (IUCN) - « Espèce représentée » (Arrêté du 17 décembre 1985).



Espèces introduites



Écrevisse américaine (*Orconectes limosus*)

Origine et répartition : Originaires de la côte est des États-Unis, l'écrevisse américaine est une espèce introduite à la fin du XIX^e siècle en Europe. Elle apparaît d'abord en Allemagne vers 1890, puis dans le centre de la France en 1911. Elle colonise ensuite le réseau hydrographique français (migration naturelle et grâce à l'homme). Elle est aujourd'hui la plus répandue en France.

Habitat : Cette espèce s'accommode d'eau de qualité médiocre. Elle affectionne les milieux calmes à fond limoneux et le cours lent des grandes rivières et fleuves, riches en végétation.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte au cours de la 2^e année. Sa phase de reproduction est plus courte que pour les espèces indigènes puisque l'accouplement a lieu au printemps et l'éclosion des œufs (100 à 200) en mai-juin.

Statut : « Espèce représentée » (Arrêté du 17 décembre 1985) et « Espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » (article R-432-5 du Code de l'Environnement).

Écrevisse à pattes grêles

(*Astacus leptodactylus*)

Origine et répartition : Cette espèce originaire de l'Europe orientale (bassin du Danube, mer noire, mer caspienne) a vu son aire de répartition s'étendre vers le sud et l'ouest de l'Europe. Son introduction en France semble remonter aux années 1960. Actuellement elle est signalée dans de nombreux départements, mais sa répartition reste morcelée en raison de sa préférence marquée pour les plans d'eau où elle fait l'objet d'élevages extensifs.

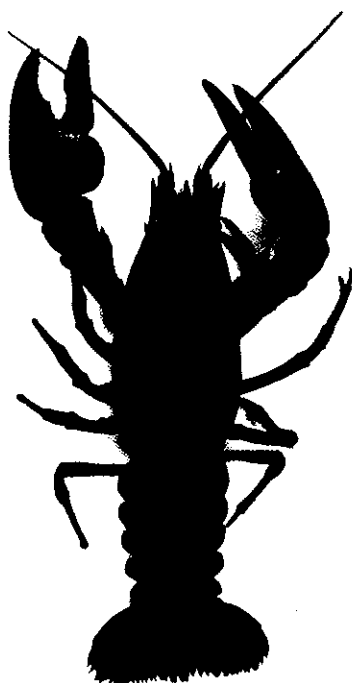
Habitat : L'espèce habite de préférence les eaux calmes aux fonds sablo-vaseux et peut supporter des températures élevées. Elle s'acclimata parfaitement aux étangs.

Reproduction : L'accouplement a lieu en décembre-janvier et l'éclosion des œufs en juin-juillet suivant les conditions. La maturité sexuelle est généralement atteinte au cours de la 2^e ou 3^e année. Les femelles portent entre 200 et 400 œufs. Possibilité d'hybridation avec l'écrevisse à pattes rouges.

Statut : « Espèce représentée » (Arrêté du 17 décembre 1985).



Espèces introduites



Écrevisse signal ou du Pacifique (*Pacifastacus leniusculus*)

Origine et répartition : Cette écrevisse est originaire de la côte ouest des États-Unis. D'abord introduite dans les années 1960 en Suède pour pallier à la disparition des écrevisses à pattes rouges, elle arrive en France au cours des années 1970 par l'intermédiaire d'essais d'élevage, mais elle s'échappera et colonisera de nombreux milieux naturels.

Habitat : L'espèce est rencontrée aussi bien dans les ruisseaux rapides et bien oxygénées de la zone à truite que dans des lacs, étangs de bonne qualité. Elle concurrence fortement l'écrevisse à pieds blancs.

Reproduction : Comme pour les autres Astacidés, la reproduction débute en automne (octobre-novembre), la femelle porte 110 à 300 œufs et libère ses larves en mai-juin.

Statut : « Espèce représentée » (Arrêté du 17 décembre 1985)
et « Espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques »
(article R-432-5 du Code de l'Environnement).

Écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*)

Origine et répartition : Originaire du sud-est des États-Unis, l'espèce est introduite en 1930 au Japon puis dans différents pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Elle rejoint ensuite le continent africain, d'abord le Kenya (1966 à 1970), puis l'Ouganda et le Soudan. L'espèce arrive en Europe, d'abord en Espagne vers 1973, puis en France à partir de 1976.

Habitat : L'habitat naturel de cette écrevisse est le marécage. Elle s'adapte parfaitement à tous les plans d'eau où elle creuse de profonds terriers dans les digues et les berges. Elle est capable de résister à des conditions extrêmes (manque d'eau, carence en oxygène).

Reproduction : Cette espèce à croissance rapide est mûre dès la première année. Les femelles portent en moyenne 500 œufs et peuvent se reproduire plusieurs fois dans l'année.

Statut : « Espèce non représentée » (Arrêté du 17 décembre 1985).
« Espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques »
(article R-432-5 du Code de l'Environnement).

